COMPTES CONSOLIDES
GROUPE SPINEWAY

AU 30/06/2026

Bilan annuel consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	9 545	9 500
Ecart d'acquisition	*5 900*	*5 900*
Immobilisations corporelles	2 605	2 706
Immobilisations financières	4 468	4 468
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	**16 618**	**16 674**
Stocks et en-cours	4 926	4 813
Créances clients et comptes rattachés	3 159	3 006
Autres créances et comptes de régularisation	1 197	1 473
Trésorerie	1 464	3 499
Actif Circulant	**10 746**	**12 790**
TOTAL ACTIF	**27 364**	**29 464**

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2026	31/12/2025
Capital social	71	71
Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 284	20 967
Réserves et résultat consolidé	1 045	2 021
Autres		
Capitaux propres - Part du groupe	**21 400**	**23 059**
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	**322**	**453**
Emprunts et dettes financières par nature	1 526	1 529
Fournisseurs et comptes rattachés	2 541	2 920
Autres dettes et comptes de régularisation	1 574	1 503
Dettes	**5 641**	**5 952**
TOTAL PASSIF	**27 364**	**29 464**

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes consolidés

	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	**5 725**	**5 573**
Total Autres produits d'exploitation	*373*	*158*
Reprises amortissements exploitation		
Reprises provisions exploitation	*483*	*297*
Compte de liaison exploitation		*0*
Produits d'Exploitation	**856**	**455**
Achats et variation de stocks	1 882	1 702
Autres achats et charges externes	2 342	2 158
Impôts et taxes	60	31
Charges de personnel	2 467	2 374
Dotations aux amortissements exploitation	564	485
Dotations aux provisions exploitation	376	467
Autres charges d'exploitation	535	7
Charges d'Exploitation	**8 227**	**7 225**
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	**-1 646**	**-1 197**
Dotations aux amortissements des écarts d'acq.		
Reprises des écarts d'acq. négatifs des sociétés intégrées		
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	**-1 646**	**-1 197**
Opérations faites en commun		
Produits Financiers	171	37
Charges Financières	86	256
Résultat Financier	**85**	**-219**
Résultat courant avant impôt	**-1 561**	**-1 416**
Résultat exceptionnel		
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés	**-20**	
Impôts différés		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	**-1 541**	**-1 416**
Quote-part résultats des mises en équivalence		
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	**-1 541**	**-1 416**
Résultat Net part du groupe	**-1 541**	**-1 416**
Résultat hors groupe		
Résultat par action	**-0,00004336 €**	**-0,00004169 €**
Résultat dilué par action	**-0,00004336 €**	**-0,00004169 €**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDEE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	*Subventions d'investissement*	*Provisions réglementées*	Réserves de conversion	**CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE**
Solde Décembre 2024	**58**	**29 417**		**-5 492**			**261**	**24 243**
Décalage ouverture clotûre							0	
Mouvements de périmètre	0	0		0	0	0	0	**0**
Mouvements sur le capital	0	0		0	0	0	0	**0**
Résultat Net part du groupe			-2 238				0	**-2 238**
Dividendes (-)							0	
Dividendes versés par ME							0	
Subventions d'investissement	0	0		0	0	0	0	**0**
Provisions réglementées							0	
Stock option							0	
Variations en KP	0	-9 024		9 024	0	0	0	**0**
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	494	**494**
Autres mouvements	14	574		0			-27	**560**
Solde Décembre 2025	**71**	**20 967**	**-2 238**	**3 532**			**728**	**23 059**
Décalage ouverture clotûre							0	
Mouvements de périmètre	0	0		0	0	0	0	**0**
Mouvements sur le capital	0	0		0	0	0	0	**0**
Résultat Net part du groupe			-1 541				0	**-1 541**
Dividendes (-)							0	
Dividendes versés par ME							0	
Acquisition							*0*	
Remboursement (-)							*0*	
Subventions d'investissement	0	0		0	0	0	0	**0**
Provisions réglementées							0	
Stock option							0	
Variations en KP	0	-683		683	0	0	0	**0**
Ecart de conversion	0	0		0	0	0	-117	**-117**
Autres mouvements							0	
Solde Juin 2026	**71**	**20 284**	**-1 541**	**1 979**			**607**	**21 400**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes consolidés

	30/06/2026	30/06/2025
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	**-1 541**	**-1 416**
Reprises des Amortissements et provisions	**-128**	**-32**
Dotations aux Amortissements et provisions	**561**	**842**
Plus et moins values de cession	**-54**	**0**
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	**0**	**0**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**-1 162**	**-606**
Variation des frais financiers	**0**	**0**
Variation nette exploitation	**-218**	**1 074**
Variation nette hors exploitation	**-81**	**71**
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-299**	**1 144**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-1 461**	**538**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	**-571**	**-772**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	**-4**	**-257**
Effet change sur trésorerie et capital	**0**	**-2**
VARIATION DE TRESORERIE CASH	**-2 036**	**-492**
TRESORERIE A L'OUVERTURE	**3 495**	**4 515**
TRESORERIE A LA CLOTURE	**1 459**	**4 023**
VARIATION DE TRESORERIE CASH	**-2 035**	**-492**

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du groupe SPINEWAY portent sur la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les comptes consolidés ont été constitués comme si le groupe avait toujours existé.

Ce document est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY INC, la société DISTIMP et la société SPINE INNOVATIONS (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Spineway SA, une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, est la société mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 484 163 985. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Spineway Inc est une société de droit américain, créée le 1er août 2016, au capital de 500 K$, détenue à 100% par Spineway SA et dont le siège social est situé au 990 Biscayne Blvd, à Miami, en Floride, aux États Unis. Cette société n'a plus d'activité opérationnelle depuis fin 2023.

La société DISTIMP est une société par actions simplifiée unipersonnelle, de droit français, détenue à 100% par Spineway SA. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 843 516 782. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

La société Spine Innovations est une société par actions simplifiée (société à associé unique), de droit français, détenue à 100% par Spineway SA. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 887 534 501. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

1.2 Évènements marquants du 1er semestre 2026

- Un chiffre d'affaires en croissance grâce à un fort rebond des ventes au deuxième trimestre

Le Groupe Spineway a réalisé un chiffre d'affaires de 5,7 M€ au 1er semestre 2026, en hausse de 3% par rapport au 1er semestre 2025. Cette croissance reflète une bonne dynamique commerciale, dans un contexte de normalisation progressive des approvisionnements, après une phase de volatilité consécutive à l'accélération du niveau de commandes.

- Changement d'ERP

Au 5 janvier 2026, le Groupe a unifié et intégré ses systèmes de gestion comptable et logistique par l'adoption d'un ERP commun à toutes les entités du Groupe.

- Participation IMS

Le Groupe rappelle qu'en 2019, il avait pris une participation au sein de la société Integral Medical Solutions (IMS) détenue par la société Strategos. La société Strategos n'ayant pas déployé le plan opérationnel prévu, Spineway avait initié une procédure devant le tribunal arbitral de Genève qui a rendu une sentence en date du 20 janvier 2022 en faveur de la société Spineway, condamnant Strategos à restituer l'intégralité du prix d'acquisition des titres, soit 4 160 K€, majoré des intérêts, et à lui rembourser les frais d'arbitrages engagés.

Strategos ayant son siège dans le Delaware, la société Spineway a initié la procédure de reconnaissance de la sentence arbitrale, préalable à toute démarche de recouvrement, aux Etats-Unis devant le United States District Court for the District of Delaware qui, par une ordonnance en date du 1er mars 2024, a rejeté la demande de confirmation de la sentence arbitrale.

A l'issue de cette procédure, Spineway avait fait appel de cette ordonnance devant la Cour d'appel du Delaware qui, par un jugement rendu le 19 mars 2025, a confirmé la décision de première instance.

Déterminé à faire reconnaitre ses droits, le groupe Spineway explore avec ses conseils les voies judiciaires alternatives pour faire exécuter la sentence arbitrale de Genève qui lui est favorable sur le fond.

1.3 Continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation du Groupe est basée sur :

- Le niveau de trésorerie au 30 juin 2026, qui s'élève à 1.5 M€ ;
- L'émission obligataire souscrite le 30 juillet 2026 par L1 Capital (cf. Evènements post-clôture) ;
- Des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires ;
- La capacité de la Société à mobiliser si besoin des financements complémentaires.

1.4 Évènements post-clôture

Financement obligataire

En date du 30 juillet 2026, le Conseil d'Administration de Spineway a autorisé une émission obligataire d'un montant nominal pouvant atteindre 1,5 million d'euros, dont une souscription initiale d'1 million d'euros a été reçue le 30 juillet, en vue de financer l'augmentation des besoins en fonds de roulement du Groupe, dans le cadre de sa croissance.

Principales caractéristiques du financement obligataire

L'émission obligataire a été décidée sur la base de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 2 avril 2026, dans sa douzième résolution[1]. Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'administration de la Société a décidé la mise en place d'un financement obligataire, assorti de BSA, avec un fonds géré par L1 Capital (l'« **Investisseur** »).

Au cours de sa réunion du 30 juillet 2026, le Conseil d'administration, agissant conformément à la délégation susvisée, a autorisé la mise en place du financement obligataire et a autorisé le Directeur Général à finaliser et signer la documentation. Le contrat d'émission de cet emprunt obligataire a été conclu ce jour entre la Société et l'Investisseur.

Le financement consiste en l'émission d'obligations simples (les « **OS** ») pour un montant nominal global pouvant atteindre 1,5 million d'euros à souscrire par l'Investisseur. A la date de signature le 30 juillet 2026, un montant nominal global d'1 million d'euros d'obligations simples ont été émises (l'« **Investissement Initial** »). Le solde du financement, d'un montant nominal de 0,5 million d'euros, pourra être émis à la demande de l'émetteur au plus tard le 15 mars 2027, sous certaines conditions (notamment de capitalisation boursière et d'horizon de trésorerie de la Société).
Chaque OS, d'une valeur nominale de 1,00 euro et souscrite à 93% de sa valeur nominale, aura une maturité de 18 mois à compter de son émission. Les OS porteront un intérêt annuel de 6%, payable mensuellement.
A compter du 4ème mois suivant leur émission, la Société remboursera mensuellement 1/15ème du nombre total des OS émises, en numéraire, à 101% de leur montant nominal. La Société dispose également d'une option de remboursement, de tout ou partie des OS, en actions nouvelles [2], à sa main, sous réserve du respect de certaines conditions[3].
Dans l'hypothèse où la Société déciderait de payer tout ou partie d'un amortissement en actions, l'Investisseur pourra demander un amortissement complémentaire pendant le mois suivant ledit amortissement.
En parallèle, la Société a émis le 30 juillet 2026 4 411 764 bons de souscription en actions (les « **BSA** ») à l'Investisseur. Deux-tiers des BSA sont exerçables à tout moment pendant une durée de 3 ans à compter de leur date d'émission et le solde sera exerçable à compter du versement de l'investissement additionnel. Le prix d'exercice d'un BSA est de 0,17 € (correspondant à 125% du cours moyen pondéré par les volumes

[1] Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée à des catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.
[2] Émises avec une décote de 15% sur la valeur de marché des actions de la Société au moment de l'amortissement, sur la base de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires de la Société du 2 avril 2026 au titre de sa 12ème résolution.
[3] Notamment d'autorisation d'émission des actions et de liquidité du titre.

des 5 jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la date de signature de la documentation contractuelle), soit un prix d'exercice global des BSA de 0,75 million d'euros, payable en espèces ou par remise d'OS. Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action. Outre les dispositifs légaux d'ajustement de la parité d'exercice des BSA, celle-ci pourra être ajustée en fonction du prix d'émission par action retenu dans le cadre d'opérations de marché de la Société.

L1 Capital est une société de gestion basée à Melbourne, ayant 10 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. L1 Capital gère plusieurs fonds investis à travers le monde dans de nombreux secteurs et figure parmi les gestionnaires de fonds actions australiens les plus performants depuis sa création en 2007. Les investissements de L1 Capital en Europe se concentrent notamment sur des sociétés de petite capitalisation dans les secteurs de la technologie et de la santé, présentant un fort potentiel de croissance.

Utilisation du produit de l'émission
Les fonds issus de l'Investissement Initial seront principalement affectés au financement du besoin en fonds de roulement de la Société ainsi qu'au renforcement de sa trésorerie.

À l'issue de la réalisation de l'Investissement Initial, la Société a déclaré disposer d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations et besoins de trésorerie pendant une période d'au moins douze (12) mois à compter de la date de réalisation de l'Investissement Initial, dans le cadre de la poursuite de son activité et de la mise en œuvre de son plan de développement.

Dilution[4]
La participation d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société avant l'exercice des BSA serait de 0,89% à la suite de l'exercice de l'intégralité des BSA (hors cas d'amortissement des OS en actions) sur une base non diluée et de 0,89% sur une base diluée. En cas d'exercice de l'intégralité des BSA et de remboursement de l'intégralité des OS émises ou à émettre en actions, la participation d'un actionnaire détenant actuellement 1 % du capital social de la Société serait de 0,67 % sur une base non diluée et de 0,67% sur une base diluée.

Facteurs de risque
Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au Chapitre V. du Rapport de gestion et de groupe du Conseil d'administration, présenté à l'assemblée générale mixte du 2 avril 2026, tel que publié par la Société et disponible sur son site internet (à l'adresse suivante : 2026-02-17 SPINEWAY Rapport de gestion 2025).
En outre, les cessions d'actions susceptibles d'être réalisées à la suite de l'exercice des BSA pourraient entraîner une pression baissière sur le cours de l'action de la Société.

Prospectus – Admission aux négociations
Les OS et BSA ne feront l'objet d'aucune demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth. La présente émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les actions nouvelles émises dans le cadre de ce financement, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché concerné, conformément à la réglementation applicable.

[4] Calculé sur la base d'un capital social de la Société composé de 35.544.391 actions et d'un cours de clôture de 0,135 € à la date du 30 juillet 2026, en cas d'exercice intégral de l'ensemble des BSA émis et de remboursement intégral des OS en actions, soit 17 483 659 actions nouvelles susceptibles d'être émises. Ces projections ne préjugent pas du nombre final d'actions qui seront effectivement émises.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1. Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026 ont été arrêtés par Conseil d'Administration en date du 30 juillet 2026.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC n° 2020-01 applicable depuis le 1er janvier 2021.
Depuis le 1er janvier 2025, le groupe applique le règlement 2022-06.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3. Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY Inc, détenue à 100%, sa filiale française la société DISTIMP détenue à 100% depuis le juin 2021 et sa filiale française Spine innovations détenue à 100% depuis juillet 2022. Les 3 filiales sont consolidées par intégration globale.

LISTE DES SOCIETES DU PERIMETRE

Comptes consolidés

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
SPINEWAY	100,00%	100,00%	I.G.
SPINEWAY INC	100,00%	100,00%	I.G.
DISTIMP	100,00%	100,00%	I.G.
SPINE INNOVATIONS	100,00%	100,00%	I.G.

2.4. Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1. Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 30 juin 2026 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1. Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.
Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.
Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective et le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perte de sa valeur. Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.
Un test de dépréciation global sur la valeur de l'actif net est ainsi effectué. Cet actif inclut les écarts d'acquisition. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable de l'actif net, celui-ci est ramené à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Cette dépréciation serait le cas échéant affectée à l'écart d'acquisition.
Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.
Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle.
Les impairement tests n'ont conduit à constater aucune dépréciation au titre de cet exercice. Il est toutefois à noter que les résultats présentent une sensibilité importante aux hypothèses opérationnelles et actuarielles.

2.4.1.2. Écart de conversion

Les comptes des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en application de la méthode du coût historique. Conformément à cette méthode, la conversion s'effectue de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires, y compris les capitaux propres, sont convertis au cours historique, c'est-à-à-dire au cours de change à la date d'entrée des éléments dans l'actif et le passif consolidés ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture ;
- Les produits et les charges sont, en principe, convertis au cours de change en vigueur à la date où ils sont constatés ; en pratique, ils sont convertis au taux moyen de l'année.

2.4.1.3. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux États-Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures…).
Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

2.4.2.Principes comptables

2.4.2.1. Frais de Recherches et Développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des couts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur l'exercice à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 277 295 euros au titre du premier semestre 2026 contre 268 401 euros sur l'année 2025.

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement sur 5 ans.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

2.4.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais de développement : 3 à 5 ans
- Frais d'enregistrement : 5 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Concessions, logiciels : 1 à 2 ans
- Logiciel de gestion : 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 8 à 10 ans (brevets)
- Mat tests/essais : 1 à 2 ans
- Matériel et outillages industriels : de 3 à 7 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agréments déjà existants et détenus par des tiers.

Crédit-bail :
Les biens en crédit-bail sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.
Les amortissements du CB en cours sont linéaires sur la durée du contrat.
L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- De dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., …

2.4.2.4. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat ainsi que les autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de matières premières, de produits semi-finis, et, de produits finis destinés à la vente.

La société revoit et ajuste ses valeurs de stocks (arrivée en fin de péremption de certains lots de produits) et notamment :

- Dépréciation à 100% des produits périmés, obsolètes, isolés et des produits dont la péremption est inférieure à 1 an
- Dépréciation à 50% des péremptions entre 1 et 2 ans et des produits en vente restreinte (produits neufs dérogés et vendus sous conditions).

2.4.2.5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :
- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, associée à la situation des pays concernés.

2.4.2.6. Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :
- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7. Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La méthode de calcul retenue reste identique à l'exercice précédent. Les hypothèses de calcul sont détaillées dans la note 3.10.

2.4.2.8. Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières
En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

2.4.2.9. Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignation ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels.

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

2.4.2.10. Contrats de location

Le Groupe a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

2.4.2.11. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes français s'élèvent, pour le 1er semestre 2026, à 24 K€ pour les missions de commissariat légal et 5 K€ pour les autres missions.

2.4.2.12. Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes et pour 2025 aux charges financières liées au « subscription discount » contractuel du contrat de financement ayant pris fin début 2025.

2.4.2.13. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel tient compte des produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

2.4.2.14. Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés en moins de la charge d'impôt.

2.4.2.15. Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5. Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des

appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels, notamment les frais de R&D.
- Le calcul des impôts différés.
- L'évaluation des provisions.

2.6. Informations sectorielles

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la conception, fabrication et la commercialisation des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Note 3. Notes sur le bilan consolidé

3.1. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0				0	**0**
Ecarts d'acquisition brut	5 900					**5 900**
Frais de recherche & developpement	1 353					**1 353**
Logiciels, concessions, brevets	2 326	192	-14			**2 503**
Autres immobilisations incorporelles	13					**13**
Immobilisations incorporelles en cours	1 941	104				**2 044**
Immobilisations incorporelles brutes	**11 532**	**295**	**-14**		**0**	**11 813**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Frais de recherche - Amort.	777	121				**898**
Concessions, brevets - Amort.	1 242	130	-14			**1 358**
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	13					**13**
Amortissements et provisions	**2 032**	**250**	**-14**			**2 268**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé	0				0	**0**
Ecarts d'acquisition brut	5 900					**5 900**
Frais de recherche & developpement	576	-121				**455**
Logiciels, concessions, brevets	1 084	62				**1 146**
Autres immobilisations incorporelles	0					**0**
Immobilisations incorporelles en cours	1 941	104				**2 044**
Immobilisations incorporelles nettes	**9 500**	**45**			**0**	**9 545**

La ventilation par secteur d'activité et zone géographique ou monétaire (représentant plus de 10 % du total consolidés) sur les immobilisations ne trouve pas à s'appliquer compte tenu du caractère non significatif des actifs de la filiale US. Les frais d'homologations représentent le coût supporté par le groupe pour acquérir des autorisations de commercialisation déjà existantes et ainsi éviter le coût de montage du dossier.

<u>Écart d'acquisition de la société DISTIMP</u>

La société SAS DISTIMP acquise à 100% le 25 juin 2021 pour 580 K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition (earn-out inclus) qui représente 1 154 K€ au 30 juin 2026.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ces écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au groupe. Ainsi ces derniers ne sont pas amortis. La société effectue un test de dépréciation à chaque clôture afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

3.2. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions	196	9	0			**205**
Installations techniques	4 747	203	-292		1	**4 659**
Installations techniques en crédit bail	55					**55**
Autres immobilisations corporelles	284		-41			**243**
Immobilisations corporelles en cours	0					**0**
Immobilisations corporelles brutes	**5 282**	**213**	**-333**		**1**	**5 163**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions - Amort.	80	8	0			**88**
Installations techniques - Amort.	2 209	294	-292		1	**2 211**
Installations techniques en crédit bail - Amort.	30	4				**34**
Autres immobilisations corporelles - Amort.	258	8	-41			**225**
Amortissements et provisions	**2 576**	**314**	**-333**		**1**	**2 558**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Constructions	117	1				**118**
Installations techniques	2 539	-90	0		0	**2 448**
Installations techniques en crédit bail	25	-4				**21**
Autres immobilisations corporelles	26	-8	0			**18**
Immobilisations corporelles en cours	0					**0**
Immobilisations corporelles nettes	**2 706**	**-101**	**0**		**0**	**2 605**

Les installations techniques correspondent principalement à des kits d'instruments mis en dépôt ou en prêt chez les clients.

3.3. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	4 420			**4 420**
Créances rattachées à des participations (ANC)	0	0	0	**0**
Dépôts et cautionnements (ANC)	48			**48**
Autres immobilisations financières (ANC)	0			**0**
Immobilisations financières brutes	**4 468**	**0**	0	**4 468**

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Créances rattachées à des participations - Prov.	0	0		**0**
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)	0			**0**
Provisions	**0**	**0**		**0**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	4 420			**4 420**
Créances rattachées à des participations (ANC)	0	0	0	**0**
Dépôts et cautionnements (ANC)	48			**48**
Autres immobilisations financières (ANC)	0			**0**
Immobilisations financières nettes	**4 468**	**0**	**0**	**4 468**

Les titres de participations non consolidés correspondent à une participation minoritaire d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique.

3.4. Stocks

STOCKS ET EN-COURS

	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2026	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2025
Stocks de matières premières et autres appro.	230	8	222	46		46
Stocks de produits	5 248	583	4 665			
Stocks de marchandises	40	1	40	5 535	768	4 767
Total stocks et en-cours	**5 518**	**592**	**4 926**	**5 580**	**768**	**4 813**

Le stock correspond à des matières premières, des produits semi-finis, et, des produits finis prêts à être vendus.
La provision pour dépréciation concerne certains lots de produits arrivés en fin de péremption, obsolètes ou isolés.
Lorsque qu'un stock mis au rebut est effectivement détruit, la variation de stock est réaffectée en Autres Charges (658) afin de ne pas fausser la marge de l'entreprise.
Sur le premier semestre, le montant de stock détruit et réaffecté en Autres Charges est de 134K€.

3.5. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES CLIENTS

Par nature	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2026	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2025
Clients et comptes rattachés	3 159	224	2 936	3 006	141	2 865
Clients douteux	224		224	141		141
Clients Factures à émettre	0		0	0		0
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	*3 383*	*224*	*3 159*	*3 147*	*141*	*3 006*

Les utilisateurs finaux des produits des sociétés du Groupe sont des hôpitaux et cliniques qui ont des délais de paiements particulièrement longs, notamment dans certains pays. Ceci est la raison du volume de l'en-cours clients.

Au 30 juin 2026, le montant total des clients douteux s'élève à 224 K€ entièrement dépréciés.

3.6. Actifs d'impôts différés

Les déficits fiscaux s'élèvent à 42 M€ au 30 juin 2026. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

A ce titre et par cohérence, les impôts différés issus des retraitements de consolidation et des différences temporaires (non significatives) n'ont également pas été comptabilisés.

3.7. Autres créances

AUTRES CREANCES

Par nature	Montants bruts	Dépréciations	30/06/2026	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2025
Créances sociales	0		0	31		31
Autres créances fiscales (hors IS)	697		697	1 021		1 021
Fournisseurs avoirs à recevoir	1		1			
Débiteurs divers (AC)	4		4	4		4
Etat - Impôts sur les bénéfices	169		169	149		149
Charges constatées d'avance	278		278	104		104
Ecart de conversion actif	47		47	164		164
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	*1 197*		*1 197*	*1 473*		*1 473*

Au 30 juin 2026, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 15 K€ et le crédit impôt innovation s'élève à 5 K€.

3.8. Disponibilités

TRESORERIE NETTE

	30/06/2026	31/12/2025
Disponibilités	1 464	3 499
Total trésorerie active	*1 464*	*3 499*
Concours bancaires courants	4	4
Total trésorerie passive	*4*	*4*
Total	**1 459**	**3 495**

3.9. Capital Social

Le capital au 30 juin 2026 est de 71 088.80 euros et est composé de 35 544 398 actions de 0,002 euro chacune.

3.10. Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Pertes de change (PNC)	164	47	-164	47
Autres risques (PNC)	29		-20	9
Provisions Pour Risques	*193*	*47*	*-184*	*56*
Pensions et obligations similaires (PNC)	260	6		266
Provisions pour charge	*260*	*6*		*266*
Total	453	53	-184	322

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Age de départ	64 ans - Président 67 ans	64 ans - Président 67 ans
Taux d'actualisation	4.02%	3,96%
Taux de croissance de salaires	0%	0%
Taux de charges sociales	44% à 45% cadres – 28% à 37% employés	44% à 45% cadres – 28% à 37% employés
Table de mortalité	Insee 2018-2020	Insee 2018-2020
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%

Pour rappel, le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges pour 266 K€ au 30 juin 2026 contre 260 K€ au 31

décembre 2025.
L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

3.11. Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	1 500				1 500
Dettes rattachées à des participations (PNC)	0				0
Garantie	0				0
Dettes Financières relatives au crébit bail (PNC)	25		-4		21
Concours bancaires courants	4	1		0	4
Emprunts et dettes financières par nature	1 529	1	-4	0	1 526

Échéancier des dettes financières :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Echéances	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	31	1 469	
Dettes rattachées à des participations (PNC)	0		
Dettes Financières relatives au crébit bail (PNC)	8	13	
Concours bancaires courants	4		
Emprunts et dettes financières par échéance	**44**	**1 482**	

Les découverts bancaires ont des échéances à moins d'un an.

Les emprunts bancaires ont des échéances qui s'étalent entre 2027 et 2031.
Sur 2023, le Groupe avait souscrit à un emprunt de 1.5 M€. Il porte intérêts au taux annuel de 5%.

3.12. Dettes d'exploitation

PASSIFS CIRCULANTS

	30/06/2026	31/12/2025
Fournisseurs	1 756	1 891
Factures non parvenues	780	1 029
Clients Avoirs à émettre	5	
Dettes sociales	1 031	982
Dettes fiscales (hors IS)	534	509
Comptes courants créditeurs	9	9
Dettes diverses		3
Compte de liaison passif	0	0
Ecart de conversion passif	0	
Par nature	**4 116**	**4 423**

	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	1 756		
Factures non parvenues	780		
Clients Avoirs à émettre	5		
Dettes sociales	1 031		
Dettes fiscales (hors IS)	534		
Comptes courants créditeurs	9		
Compte de liaison passif	0		
Ecart de conversion passif	0		
Par échéances	**4 116**		

Note 4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

Le Groupe Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Chiffres d'affaires (K€)	30/06/2026		30/06/2025	
Ventes de marchandises France	1 643	29%	1 620	29%
Ventes de marchandises Export, dont :	4 082	71%	3 953	71%
ASIE	1 457	25%	1 021	18%
EUROPE	1 256	22%	1 110	20%
AMERIQUE LATINE	1 229	21%	1 416	25%
MEA	140	2%	406	7%
Chiffre d'affaires	**5 725**	**100%**	**5 573**	**100%**

4.2. Autres produits

DETAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	30/06/2026	30/06/2025
Production stockée		
Production immobilisée	277	80
Produits de cession immobilisations corporelles	54	
Subventions d'exploitation	18	9
Autres produits d'exploitation	23	30
Crédit d'impôt recherche		39
Détail des produits d'exploitation	**373**	**158**

4.3. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER

	30/06/2026	30/06/2025
Revenus des autres créances et VMP	0	26
Escomptes obtenus	5	
Gains de change financiers	3	11
Autres produits financiers	0	0
Reprises fin. prov. autres immo financières	0	
Reprises fin. provisions pour risques et charges	164	
Total des produits financiers	**171**	**37**
Intérêts et charges financières	-38	-67
Escomptes accordés		1
Pertes de change financières	-1	-1
Autres charges financières		-41
Dotations fin. prov. immobilisations financières	0	-442
Dotations fin. prov. risques et charges	-47	293
Compte de liaison financier		
Total des charges financières	**-86**	**-256**
Résultat financier	**86**	**-219**

Le résultat financier comprend des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.
Au 30 juin 2025, le résultat financier comprenait des charges financières au titre du « subscription discount » contractuel du contrat de financement de mai 2023.

4.4. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

4.5. Résultat par action

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

RESULTAT PAR ACTION

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	-1 541	-1 416
Résultat Net part du groupe	-1 541	-1 416
Nombre d'actions	35 544 391	35 544 391
Nombre moyen pondéré d'actions	35 544 391	33 955 172
Nombre de bons attribués non encore exercés	86 974	86 974
Nombre d'actions nouvelles pouvant être créées	6 850	6 850
Résultat par action	**-0,00004336 €**	**-0,00004169 €**
Résultat dilué par action	**-0,00004336 €**	**-0,00004169 €**

4.6. Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.
L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

SCI ALLPA
Cette SCI consent à la société SPINEWAY une sous-location pour un loyer annuel de 192 000 € HT.

4.7. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

4.8. Effectif moyen

EFFECTIFS DU GROUPE

	30/06/2026	31/12/2025
Cadres et professions supérieures	38	36
Techniciens et agents de maîtrise	5	4
Employés	3	3
Ouvriers		
Effectifs	**46**	**43**

4.9. Engagements financiers

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	30/06/2026	31/12/2025
Avals donnés		
Cautions données		
Contreparties données		
Avals reçus		
Cautions reçues		
Engagements hors bilan		

Concernant les engagements donnés :
Les engagements donnés sont nuls au 30 juin 2026.

Concernant les engagements reçus :
Les engagements reçus sont nuls au 30 juin 2026.